



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 mars 2024

Date de la convocation : 14 mars 2024

Nombre de membres : 245

En exercice : 237

Présents : 126

Nombre de délégués ayant donné procuration : 19

Le jeudi 27 mars 2024 à 14 heures,
les membres du Comité Syndical,
légalement convoqués,
se sont réunis à Carbonne,
sous la présidence de M. Thierry SUAUD.

Délibération n°CS202426 : Transfert de la compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques de la commune de Rouède

Nomenclature : 5.7.5 Transfert ou reprise de compétence

PRÉSENTS

- M. AGOSTI Dominique
- M. ALVADO Régis
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AURY Jean-Pierre
- M. AUSSEL Edmond
- M. BAQUIER Jacques
- M. BARBREAU Robert
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BERGON Christian
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BEZIAT Denis
- M. BODOT Bernard
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUDON Gérard
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRESSAND Philippe
- M. CARBONELL Michel
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASSAGNE Robert
- M. CASTERA Didier
- M. CASTEX Frédéric
- M. CAZARRE Max
- M. CHARTIER Patrick
- M. CORBARIEU Thierry
- M. COSTES Philippe
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DARNAUD Guy
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DELPECH Patrick
- M. DEODATO Jean-Paul
- Mme DOITTAU Véronique
- M. DUCASSE Bernard
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DUPEYRON Michel
- M. DUPRESSOIRE Jean-Luc
- M. DURANDET Patrick
- Mme EMBRY Marie
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. FABRIS Marcel
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FERRERI Arlette
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- M. GASC Jean-Pierre
- M. GASQUET Etienne
- Mme GIBERT Janine
- M. GILLON Christophe
- Mme GIMENEZ Corinne
- Mme GINER Corinne
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRIMAUD Robert
- Mme GRUEL Marie-Louise
- M. GUILLERMIN Thierry
- Mme ICARD Evelyne
- M. IMART Thierry
- M. JEANBON Patrick

- M. JOUBÉ Raymond
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAFFONT Didier
- M. LAGORCE Patrice
- M. LASSERRE Alain
- M. LASSERRE Marc
- M. LASSERRE Serge
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LAVIGNE Gérard
- M. LE NÉVANEN Cédrick
- M. LECOURT Bruno
- M. LEGRIS Jérôme
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- M. LOURME Etienne
- Mme LYORET Sandrine
- M. MALAVAL Claude
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MARC David
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- Mme MAURIN Nadine
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- M. MILHAU Claude
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRO Fabrice
- M. PASSERIEU Bernard
- M. PAYAN Miguel
- Mme PEIRO Marielle
- M. PEYRAS Henri
- M. PORTES Thierry
- M. PUYDEBOIS Yves
- M. RASPEAU Raoul
- M. RIBEYRON Franck
- M. RIQUET Alain
- M. RIVAL Patrice
- M. ROBERT Didier
- M. RODRIGUES Patrice
- M. ROUJEAN Edgard
- M. ROUSSEL Jean-François
- Mme RUSSO Ida
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SARRALIÉ Claude
- M. SAURA Olivier
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SERRE François
- M. SOMBRIS Yves
- M. SUAUD Thierry
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. TONELLI Marc
- M. VERGNES Claude
- M. VIDAL Alain
- M. VIGUIER Gilles
- M. ZARAGOZA Antoine

PROCURATIONS

- M. ALCAIDE Manuel
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BICO Carlos
- M. BLOYET Anthony
- M. BRONDINO Georges
- M. CAMART Joël
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- Mme GALY Brigitte
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- M. LOMBARDO Bruno
- Mme MICHAUD Elisabeth
- M. NAVARRO Yvan
- Mme ROURE Marie-Hélène
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCINI Sébastien
- à RASPEAU Raoul
- à RIBEYRON Franck
- à RIVAL Patrice
- à ROBERT Didier
- à SARRALIÉ Claude
- à PASSERIEU Bernard
- à FUSEAU Philippe
- à MALET Jean-Pierre
- à SAVIGNY Thierry
- à DURANDET Patrick
- à GIBERT Janine
- à GRUEL Marie-Louise
- à DEBEAURAIN Guillaume
- à CHARTIER Patrick
- à COSTES Philippe
- à BEZIAT Denis
- à LYORET Sandrine
- à MEIFFREN Isabelle
- à SUAUD Thierry

ABSENTS EXCUSÉS

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- M. AKA Alain
- M. ALCAIDE Manuel
- M. ALENÇON Alain
- Mme ALLAL Fella
- M. ALMERO Jean-Jacques
- Mme AMPOULANGE Françoise
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. AUJOULAT Michel
- M. BAR Frédéric
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BERRI Djamel
- M. BICO Carlos
- M. BLOYET Anthony
- Mme BONHOMME Martine
- M. BONNET Bernard
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOUÉ Pierre-Louis
- Mme BOULAY Dominique
- M. BOUREAU Pascal
- M. BOYER Maxime
- M. BRIAND Sacha
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CALMETTES Francis
- M. CAMART Joël
- M. CAPARROS Pierre
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. COLLA Serge
- M. DA SILVA Manuel
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- M. DEJEAN Serge
- M. DELHON Jacques
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DESBONNET Guy
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURAND Cédric
- M. DURAND Christophe
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. FABRE Christian
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. GAILLARD David
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien
- M. GASPARD Joseph
- M. GAUTHIER Jean
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- M. GILLES André
- M. GIRAUDO Sébastien
- M. GRASS Francis
- M. HERBAUT Patrick
- Mme HILLAT Brigitte
- Mme HUMEAU Dominique
- Mme JACQUET-VIOLLEAU Valérie
- M. JOLIBERT Bastian
- Mme KATZENMAYER Laurence
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LARGE Alain
- M. LATTES Jean-Michel
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- M. LIONNET Marc
- M. LOMBARDO Bruno
- M. MANERO Félix
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MICHAUD Elisabeth
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. MORO Sébastien
- Mme MOURGUE Josiane
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PALLEJA Patrick
- M. PARRE Frédéric
- M. PAVAN René
- M. PLICQUE Patrick
- M. PONS Quentin
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RICHARD Jean Louis
- M. RIQUET Clément
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SARRAU Bertrand
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. STURMEL Philippe
- M. THIBAUD Gérard
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame RUSSO Ida **est nommée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDEHG approuvés par arrêté préfectoral du 17 février 2017 et notamment l'article 3.3 précisant les conditions d'exercice de la compétence optionnelle infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans les conditions définies à l'article L2224-37 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal de Rouède du 26 janvier 2024 demandant le transfert de la compétence IRVE au SDEHG,

Considérant les éléments de la note de synthèse adressée aux membres du Comité Syndical avec la convocation, rappelant les conditions actuelles d'exercice de la compétence IRVE :

Conformément à l'article 3.3 de ses statuts, le SDEHG peut exercer la compétence optionnelle « Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques » (IRVE) pour le compte des communes adhérentes qui en font la demande : « Le SDEHG a pour objet d'intervenir en matière d'infrastructures de recharge de véhicules électriques dans les conditions définies à l'article L2224-37 du CGCT. Sous réserve d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur leur territoire, le SDEHG peut créer et entretenir des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. L'exploitation peut comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge. »

L'article 4.1 des statuts du SDEHG prévoit que les adhérents peuvent transférer au SDEHG chacune des compétences optionnelles dans les conditions suivantes :

- *Le transfert prend effet au 1^{er} janvier de l'année suivant les délibérations concordantes de l'adhérent et du comité syndical du SDEHG.*
- *Le transfert d'une compétence optionnelle engage l'adhérent par période de 12 ans tacitement reconductible.*

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
à l'unanimité des membres présents, décide :**

Article 1 : D'approuver le transfert au SDEHG de la compétence optionnelle infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) de la commune de Rouède à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 2 : L'annexe aux statuts du SDEHG portant sur les transferts de compétences sera mise à jour en conséquence.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD



Vu et publié sur le site internet du SDEHG,

Le **15 AVR. 2024**

Résultat du vote :

Pour	145
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>